

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_010

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026

Publication ou
notification le :
14.04.2026

Le Maire,
Norbert OLLIER



Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_010-DE



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLEST Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Délégation d'Attributions du Conseil Municipal au Maire

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités
Territoriales donnant au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au maire
pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée,
Considérant l'utilité de ces délégations afin de faciliter le bon fonctionnement de
l'administration communale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de confier à Monsieur le Maire, pour la durée du présent mandat, **les délégations suivantes** :
 - Fixer, dans la limite de 2 500 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;
 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 50 000,00 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
 - Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
 - Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
 - Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
 - Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_010-DE

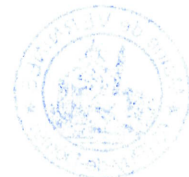


- Décider de la création de classes dans les
- Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant les tribunaux administratifs et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000,00 € par sinistre ;
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000,00 € ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- Procéder, pour les projets ne dépassant pas 50 000,00 €, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- qu'en cas d'absence ou d'empêchement du maire, **ces délégations seront exercées par les adjoints** tel que défini par arrêté municipal.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER

Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile



Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_011

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.
Le Maire,
Norbert OLLIER



Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_011-DE



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLEST Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTÉ Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Organisation Communale

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'organiser les thématiques communales suivies par les élus comme suit :

- Administratif et Budgétaire :

Norbert OLLIER, Cécile BEAUDONNAT, Sandrine BEAUDONNAT, Elisabeth FAUGERAS, Laëtitia TABARD

- Agriculture - Forêt :

Norbert OLLIER, Sébastien BALLEST, Elisabeth FAUGERAS, Vivien GIRAUD, Loïc PIQUET,

- Associations - Animations :

Sandrine BEAUDONNAT, Cécile BEAUDONNAT, Elisabeth FAUGERAS, Marianne LUGNIER, Loïc PIQUET, Laëtitia TABARD, Benjamin VOUTÉ

- Communication :

Cécile BEAUDONNAT, Sandrine BEAUDONNAT, Marianne LUGNIER, Laëtitia TABARD, Benjamin VOUTÉ

- Ecole :

Sandrine BEAUDONNAT, Marianne LUGNIER, Norbert OLLIER, Laëtitia TABARD

- Gestion Bâtiments Communaux :

Sandrine BEAUDONNAT, Sébastien BALLEST, Elisabeth FAUGERAS, Marianne LUGNIER,

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_011-DE



- Social :

Sandrine BEAUDONNAT, Marianne LUGNIER, Laëtitia TABARD

- Travaux - Voirie - Réseaux :

Loïc PIQUET, Sébastien BALLE, Jacques-François CHANTADUC, Elisabeth FAUGERAS, Vivien GIRAUD, Norbert OLLIER

- Urbanisme :

Norbert OLLIER, Loïc PIQUET, Benjamin VOUTE

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER

Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile



Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_012

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.

Le Maire,
Norbert OLLIER



Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_012-DE

Bescher
Levraut

L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLET Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation des Membres de la Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication

Vu les articles L 1414-2, L 1411-5 et L 2121-21 du Code Général des
Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres de la commission d'appel
d'offres pour la durée du mandat,
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de
3 membres du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne
Jacques-François CHANTADUC, Vivien GIRAUD et Loïc PIQUET
membres de la commission d'appel d'offres.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER

Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_013

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

**Nombres de
Conseillers:**
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLEST Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation des délégués au CNAS

Suite à l'élection municipale, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal
que la commune adhère au Comité National de l'Action Sociale (CNAS) et
demande d'en désigner les délégués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

Délégué Elu : Laëtitia TABARD

Délégué Agent : Marilyn VENISSE

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_014

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026
Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLET Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation des délégués au SIVU de l'EHPAD Sainte Elisabeth

Suite à l'élection municipale, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal
de désigner deux conseillers municipaux représentant la commune de Vernines
au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de l'EHPAD Sainte
Elisabeth de Rochefort-Montagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité,
Elisabeth FAUGERAS et Norbert OLLIER.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_015

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLEST Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation des Délégués eu sein du Secteur Intercommunal d'Energie de Rochefort-Montagne

Vu les élections municipales en date du 15 mars 2026,
Considérant que la commune est adhérente à Territoire d'Énergie Puy-De-Dôme
(TE63), à minima pour la compétence obligatoire,
Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, la commune doit
désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Secteur Intercommunal
d'Énergie de Rochefort-Montagne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne

Norbert OLLIER délégué titulaire et Benjamin VOUTE délégué suppléant
au Secteur Intercommunal d'Énergie de Rochefort-Montagne.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_016-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_016

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLET Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation des délégués au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Suite aux élections municipales, Monsieur le Maire rappelle que chaque commune
membres du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est
invitée à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter
dans la procédure de désignation des représentants communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne

Norbert OLLIER délégué titulaire et Benjamin VOUTE délégué suppléant
au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER

Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_017-DE

Berger
Levrault

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_017

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

**Nombres de
Conseillers:**
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLEST Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Proposition de délégués au SMCTOM Haute Dordogne

Suite à l'élection municipale, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est adhérente au SMCTOM de la Haute Dordogne et qu'il y a lieu de proposer au conseil communautaire Dômes Sancy Artense les élus qui siégeront au comité syndical du SMCTOM de la Haute Dordogne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose

Titulaires : Elisabeth FAUGERAS et Loïc PIQUET
Suppléants : Sébastien BALLEST et Benjamin VOUTE

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_018-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_018

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:

Présents : 11

En exercice : 11

Votants : 11

A l'unanimité

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril

le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLET Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation du Référent Agricole

Suite à l'élection municipale, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal
que dans le cadre de l'animation foncière, il y a lieu de désigner un référent
agricole communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne
Vivien GIRAUD en tant que Référent Agricole.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_019-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_019

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

**Nombres de
Conseillers:**
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.
Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLET Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Désignation Ambassadeur de la Forme au CLIC

Suite à l'élection municipale, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est représentée au sein du réseau des Ambassadeurs de la Forme animé par le Pôle Autonomie Pays d'Issoire Dôme et Montagne qui porte le CLIC Sénior Montagne.

Monsieur le Maire, informe qu'il y a lieu de désigner un Ambassadeur relais pour encourager le bien-vivre et le bien-vieillir sur le territoire communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne

Marie Paule BEAUDONNAT
en tant qu'Ambassadeur de la Forme auprès du CLIC Sénior Montagne.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_020

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLEST Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Designation des Représentants à l'Association des Communes Forestières

Suite à l'élection municipale, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal
qu'il y a lieu de désigner les représentants (1 titulaire, 1 suppléant) de la
commune de Vernines à l'association des communes forestières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne

Titulaire : Sébastien BALLEST

Suppléant : Norbert OLLIER

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER



Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_020-DE

Berger
Levrault

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_021-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2026_021

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
25/03/2026

Nombres de
Conseillers:
Présents : 11
En exercice : 11
Votants : 11

A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 13.04.2026.

Publication ou
notification le :
14.04.2026.

Le Maire,
Norbert OLLIER



L'an deux mil vingt six le : 1 Avril
le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de OLLIER Norbert, Maire

Présents : M. OLLIER Norbert, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Cécile,
BEAUDONNAT Sandrine, FAUGERAS Elisabeth, LUGNIER Marianne,
TABARD Laëtitia, MM : BALLET Sébastien, CHANTADUC Jacques-François,
GIRAUD Vivien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Cécile

Objet de la délibération :

Indemnités de Fonction du Maire et des Adjointes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles
L 2123-20 à L 2123-24,

Considérant que lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses
membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération. Cette
délibération intervient dans les trois mois suivant l'installation du conseil
municipal,

Considérant que toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités
de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est
accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées
aux autres membres du conseil municipal,

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de
fonctions des élus concernés dans la limite des taux maxima prévus par la loi,

Considérant que le maire va percevoir une indemnité de fonction fixée à un taux
maximal de par la loi et que le conseil municipal n'a pas à délibérer sur ce taux et
ne peut de lui-même la diminuer ;

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au
calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- **Verser, mensuellement,** les indemnités de fonction aux élus à compter
du 20 mars 2026
- Rappeler que le **maire percevra une indemnité de fonction fixée à un taux
maximal** de par la loi et que le conseil municipal n'a pas à délibérer sur ce
taux
- Fixer les indemnités de fonction des adjoints, dans la limite de l'enveloppe
budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_021-DE



d'être allouées aux titulaires de mandats
Général des Collectivités Territoriales, aux taux suivants :

- 1^{ère} adjoint : 10,89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
 - 2^{ème} adjoint : 10,89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
 - 3^{ème} adjoint : 10,89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Contenir l'ensemble de ces indemnités dans l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - **Revaloriser** les indemnités de fonction **automatiquement** en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice
 - **Inscrire** les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction **au budget communal**

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus
Pour copie conforme,

Le Maire,
Norbert OLLIER

Le secrétaire de séance
BEAUDONNAT Cécile





63210

Tél. 04 73 65 67 09
Fax 04 73 65 60 85
E-mail : mairie.vernines@wanadoo.fr

ARRONDISSEMENT d'ISSOIRE
CANTON d'ORCINES
COMMUNE de VERNINES

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 063-216304519-20260401-2026_021-DE



**TABLEAU RECAPITULATIF
DES INDEMNITES DE FONCTION**

(art. 78 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - article L 2123-20-1 du CGCT)

annexé à la délibération n°2026_021

POPULATION légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 : 459

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE autorisée : 2 497,98€ : montant maximal de l'indemnité brute mensuelle du maire et la somme du montant maximal des indemnités brutes mensuelles des adjoints ayant délégation

II - INDEMNITES ALLOUEES

A - Maire

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total en € brut
Norbert OLLIER	28,1 %	1 155,06

B - Adjoints au maire avec délégation (art. L 2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total en € brut
Cécile BEAUDONNAT	10,89%	447,64
Loïc PIQUET	10,89%	447,64
Sandrine BEAUDONNAT	10,89%	447,64

Enveloppe globale : 2 497,98€

Fait à Vernines, le 08 avril 2026

Le Maire Norbert OLLIER

